



## 2FOPEN-94

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 OCTOBRE 2023.

*10 licencié(e)s présent(e)s : Danièle Beauquier, Maïté Cariou, Geneviève Deville, Jean-Louis Dubourdiou, Michelle Pilliu, Eric Rey, Annie Rigal, Yves Rigal, Joël Sornette et Bernard Templier.*

*30 licencié(e)s représenté(e)s par pouvoir.*

*6 pouvoirs ont été invalidés par le plafonnement de 3 mandats par participant mandataire.*

Secrétaire de séance : Yves Rigal.

#### **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 novembre 2022
- rapports d'activité des sections.
- rapport moral du président et rapport d'activités du Comité départemental, vote.
- rapport de la vérificatrice aux comptes.
- rapport financier et vote.
- orientation de l'action du Comité départemental pour 2022-2023 et vote du budget prévisionnel.
- questions diverses.

#### **L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 9 h 10 par Joël SORNETTE, président.**

Le président remercie les membres de l'assemblée de leur présence et souhaite commencer par rappeler que trois de nos licenciés ont été mis à l'honneur :

Michelle Pilliu par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne, lors de la Nuit du Sport 2023, pour son implication au sein du comité départemental de golf 94 en direction des jeunes et des femmes.

Annie et Yves Rigal, décorés par le préfet du Val-de-Marne de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour leur implication quarante ans durant au sein de la 2FOPEN-94 et de la ligue départementale de la Fédération Française de Tennis.

Ils recueillent tous trois les applaudissements de l'assemblée.

#### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 novembre 2022 :**

Ce procès-verbal a été largement diffusé dès sa rédaction. Aucun commentaire n'a été émis.

***Vote sur l'approbation du procès-verbal : il est adopté à l'unanimité.***

#### **Rapport d'activités de nos sections :**

La parole est donnée successivement à chaque référent de section ou à un autre de ses membres désigné à cet effet ; à défaut un compte rendu a été transmis au président qui en a assuré la lecture.

#### **Danses traditionnelles :**

Référent : Josiane Hagoulon (groupe du mardi) et Bernadette Rosio (groupe du mercredi)

#### **Saison 2022-2023 :**

En tout, 16 personnes ont participé à l'activité « danses traditionnelles ».

Au mieux, 10 sont venues le mardi et 9 le mercredi (3 venant les deux jours).

Tous les participants espèrent augmenter leur nombre. Les outils de recrutement (sites, mensuel de Créteil, bouche à oreilles) ont des résultats très limités et demandent encore à être améliorés.

#### **Saison 2023-2024 :**

L'activité a repris les mardi 12 et mercredi 13 septembre 2023. Depuis, elle a eu lieu ces deux jours toutes les semaines.

Nous avons le plaisir de compter deux nouvelles inscriptions à la danse pour cette rentrée ! Pour augmenter le nombre de participants, chaque danseur continue activement la recherche de nouvelles personnes susceptibles de nous rejoindre.

## **Golf :**

Référent : Bernard Templier

### **La saison 2022-23**

Ont été organisés une douzaine d'entraînements au Tremblay encadrés par Michelle Pilliu, trois réunions conviviales et golfigues à la Marsaudière, quelques sorties dans d'autres golfs, un week-end dans le Vexin, la participation au Challenge fédéral (2 golfeurs) et celle de nos joueurs franciliens aux stages de 5 jours organisés par des comités départementaux de la 2FOPEN à Angers et au Temple-sur-Lot.

Nos licenciés ont aussi participé, certains brillamment, aux compétitions organisées par le comité départemental de la FFgolf, trophée santé séniors 36+ (3 tours) et championnat départemental (2 tours).

### **Saison 2023-2024**

On reprend sur le même principe. L'effectif n'est pas encore stabilisé.

## **Gym Séniors :**

Référent : Jean-Jacques CARSAULT

13 Inscrits le jeudi matin de 9h30 à 11h.

Après deux années de fonctionnement chaotiques pour cause de Covid, la gymnastique dynamique senior a enregistré de nombreuses défections en septembre 2022, beaucoup de participants ayant changé leurs habitudes.

Le groupe est solide et constant, il règne une excellente ambiance.

Le décès en cours d'année, de la doyenne de notre groupe, Michèle Roland, nous a beaucoup affectés.

Le coût de participation annuel est de 65€, Danielle étant bénévole n'est remboursée que de ses frais de déplacement.

Les comptes ont un solde de 226,53 au 31/08/2023.

Nous avons eu des demandes de renseignements pour la rentrée d'octobre 2023 qui nous laisse espérer une remontée des effectifs en gymnastique dynamique senior pour 2023/2024

## **Marche Nordique**

Référents : Eric REY et Danielle LACARRIÈRE

En 2022-23, 50 licenciés, 35 le vendredi à Choisy et 15 le mardi à Vincennes, pas tous présents en même temps (moyenne de 20 à Choisy). Lucas Finet, promu directeur technique à l'ACPJ, forme actuellement une jeune professeure qui lui succédera fin novembre.

Pour 2023-2024, on s'attend à une baisse des effectifs.

## **Tennis :**

Référents : Annie et Yves RIGAL

La saison tennistique 2022/2023 s'est déroulée comme les autres saisons en deux temps.

Le jumelage avec le club du TCC Mont Mesly nous a permis de disputer les rencontres du Tennis Entreprise organisées par la Ligue de Tennis du Val de Marne.

La première série de rencontres appelée « Championnat régulier » s'est déroulée de Toussaint à Noël. La deuxième série dénommée « Coupe de l'île de France » a eu lieu de Noël à Pâques.

Seule une équipe messieurs qui a terminé honorablement en milieu de tableau dans ces deux compétitions a pu être engagée. Un effectif insuffisant n'a pas permis aux dames d'y participer.

Devant ce manque d'effectifs pour pouvoir disputer ces compétitions, des locations de courts de tennis au Parc Interdépartemental de Choisy-le-Roi permettront aux joueurs de la 2FOPEN qui le désirent de pratiquer du « tennis loisir » pour l'année 2023/2024.

Après la dissolution du TTCM, un groupe de ses membres s'est formé pour profiter au sein de la 2FOPEN-94 de notre offre de tennis loisir.

### Yoga :

Référent : Danièle Beauquier

La nouvelle professeure n'a pas fait l'unanimité auprès des licenciés ; elle a dû se faire remplacer deux fois et son remplaçant a séduit. Il lui succédera en 2023-2024.

9 des 11 membres de l'an dernier reviennent et 3 personnes viendront faire un essai à la prochaine séance ; nous espérons les retenir.

**Le rapport d'activités des sections n'est pas soumis à vote.**

### Rapport moral du président :

Le président prend la parole :

« Chers amis.

« Notre effectif s'est stabilisé après l'épidémie de covid-19, c'est une bonne chose mais c'est à un niveau bien faible, ce qui en est une moins bonne. Les données statistiques sont éloquentes : le renouvellement des générations est quasiment au point mort et ce n'est pas nouveau. Depuis plusieurs années, nous explorons en vain toutes les pistes pour nous faire connaître, mais faute de relais c'est en vain.

« Dès lors que faire ? Regarder les choses en face : nous sommes en mode survie et l'objectif sera de survivre le plus longtemps possible. Pour cela, il faudra nous concentrer sur les sections dont l'équilibre financier est précaire en puisant dans les réserves, celle du comité proprement dit et, si nécessaire, celle des sections qui se portent mieux qui n'ont jamais refusé les appels à solidarité.

« L'avenir ne s'annonce pas radieux. Serrons les coudes. »

### Rapport d'activités du comité :

#### **Les licences :**

En fin de saison, nous comptons 101 licences (97 chez nous et 4 personnes rattachées) contre 118 l'an dernier.

Nous pouvons répartir ces licences par sexe, 69 femmes et 28 hommes (71 % et 29 %), par type de licences 72 via le Club MGEN et 25 au tarif normal (75 % et 22 %), dans les deux cas les disproportions s'accroissent.

Par tranches d'âge (au 1<sup>er</sup> janvier 2023), 4 de moins de 50 ans, 30 de 50 à 70 ans et 63 de plus de 70 ans (4 %, 31 % et 65 %). Les proportions sont restées stables.

#### **L'effectif des ateliers :**

	Danse	Golf	Gymnastique	Nordique	Tennis	Yoga
nombre de groupes	2	---	1	2	---	1
effectif 21-22	13	20	13	49	16	13
effectif 22-23	15	13	12	52	9	11

2 licenciés ont pratiqué trois activités et 12 en ont pratiqué deux donc 83 une seule (2 %/12%/86 %)

#### **Partenariats :**

- convention avec la MGEN 94 pour la gestion des activités physiques du Club Santé Séniors ; à noter qu'elle nous met à disposition gracieuse les locaux du Club pour la tenue de notre assemblée générale,

- affiliation au Comité Départemental Olympique et Sportif qui nous a permis par le passé d'obtenir des subventions et nous fournit régulièrement des informations ou propositions de réunions à thème,

- et, bien évidemment, nous relayons les annonces des propositions de stages et de voyages de la fédération et son bulletin d'information est envoyé directement aux licenciés.

**Ces deux rapports (moral et d'activité) sont soumis au vote de l'assemblée et sont approuvés à l'unanimité.**

### **Rapport de la vérificatrice des comptes :**

Maitée CARIOU a procédé au contrôle des comptes de la saison 2020-2021. Voici son rapport :

« Le Président m'a invitée à étudier avec lui les documents comptables établis en coopération avec la trésorière .

Nous avons vérifié

-la continuité entre les exercices 2021-2022 et 2022-2023.

-la cohérence entre les trois documents essentiels (compte de résultat par section, compte de résultat global et bilan comptable) en début et fin d'exercice, cohérence entre eux, mais aussi avec les relevés bancaires des deux comptes courants et du livret A.

Section par section, toutes les explications nécessaires m'ont été fournies pour comprendre leur trésorerie et tous les justificatifs comptables que j'ai souhaité consulter m'ont été présentés.

En conclusion la gestion de l'association m'apparaît saine, rigoureuse et totalement transparente .

Tous nos remerciements à Joël Sornette, pour sa disponibilité et la grande qualité de son travail ainsi que pour son engagement continu au sein de la 2FOPEN. »

Le Président rend grâce à Maitée CARIOU pour son investissement dans cette mission de confiance.

### **Rapport financier :**

Il a été établi par le président et la trésorière et validé par le comité directeur.

Le compte de résultat, par section et cumulé, et le bilan comptable sont présentés et commentés.

Le premier point qui saute aux yeux est fortement négatif (-4893 €), de qui est essentiellement dû à deux éléments extraordinaires :

- l'indemnité de retraite de l'intervenante dans la section Feldenkrais (-2729 €), prévue et budgétée par un prélèvement sur le fonds associatif à l'assemblée générale de l'an dernier.

- la décision courageuse de la section golf de passer en non-valeur de coupons de jeu et de seaux de balles achetés avant l'épidémie, périmés depuis et que les terrains de golf n'ont pas voulu proroger ou si peu. Soit une dépréciation de stock de 808 €.

Déduction faite de ces deux sommes, il reste un déficit de -1256€ qui est déjà un prélèvement sur les fonds du comité et des sections pour contenir la fuite de licenciés, surtout au yoga et au golf.

Le bilan comptable fait état d'un fond associatif de 9.199€ au 31 août 2023, en gros la moitié de dépenses moyennes d'une année normale. C'est bien mais ça ne nous laisse peu de marge de manœuvre.

***Ce rapport est soumis au vote de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.***

Les divers documents de ce rapport sont annexés à ce procès-verbal.

### **Orientation de l'action du Comité Départemental :**

Nous souhaitons que la MGEN-94 puisse contacter les nouveaux retraités parmi ses adhérents et leur signaler l'existence de son Club Santé Séniors. Jean-Louis Dubourdieu se charge de faire la demande à son président.

L'assemblée estime qu'il est temps de restaurer la cotisation annuelle à la 2FOPEN-94 car nous nous dirigeons vers une période d'exercices comptables négatifs. Cela ne pourra prendre effet qu'en 2024-2025. L'assemblée mandate le comité directeur pour en fixer le montant avant le début de la prochaine saison ; elle préconise un montant de 5 €. On pourra argumenter auprès des inévitables mécontents que la cotisation de 15 € au Club MGEN a été supprimée sans qu'ils aient protesté.

### **Elaboration du budget prévisionnel :**

Il a été établi en comité directeur.

Le président explique que les marges de manœuvre sont faibles car beaucoup d'éléments sont soit déjà connus, soit structurellement équilibrés en recette/dépense. Pour équilibrer le budget prévisionnel on doit resserrer les autres dépenses et surévaluer les autres recettes, en particulier les contributions personnelles aux sections.

Dès les effectifs stabilisés, le comité directeur devra se réunir à nouveau pour prendre les décisions nécessaires à la survie des sections en difficulté.

***Cette orientation et ce budget sont soumis au vote de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.***

Le budget prévisionnel est annexé à ce procès-verbal.

### **Questions diverses**

Aucune question n'est posée.

**L'assemblée est close à 10h40 et se prolonge par le pot de l'amitié offert par Annie et Yves Rigal.**

Procès-verbal établi le 15 octobre 2023 et relu par les participants avant diffusion, publication sur le site et archivage.

Pièces jointes en annexe :

- les divers éléments du bilan financier de la saison 2022-2023,
- le budget prévisionnel pour 2023-2024.

Le secrétaire, Yves Rigal

Le président, Joël Sornette

  
  


**2FOPEN-94 2022-2023**  
**(compte de résultat par section)**

sections (en banque)	Danse	Feldenkrais	Golf	Gymnastique	Marche nordique	Qi Gong	Tennis	Yoga	Comité hors sections	correctif (créances et dettes)	Total Comité	TOTAL bancaire
<b>liquidités (golf)</b>			<b>3055,10</b>								<b>12 950,33</b>	<b>13 197,33</b>
<b>stock (golf)</b>			<b>1142,05</b>								<b>1 142,05</b>	<b>1 142,05</b>
<b>solde au 31/08/2022</b>	<b>232,30</b>	<b>58,99</b>	<b>4 197,15</b>	<b>268,41</b>	<b>3 355,63</b>	<b>381,65</b>	<b>1 180,80</b>	<b>161,00</b>	<b>4 256,45</b>	<b>247,00</b>	<b>14 092,38</b>	<b>14 339,38</b>
<b>produits (recettes)</b>												
licences 2F reçues à reverser									3 108,00		<b>3 108,00</b>	<b>3 108,00</b>
aide 2F dite "rétrocession"	80,50		85,41	75,83	286,91		59,58	102,74	15,03		<b>706,00</b>	<b>706,00</b>
cotisations aux sections				415,00	5 355,00		22,00	2 035,00			<b>7 827,00</b>	<b>7 827,00</b>
subvention 2F frais compétition			50,00				304,00				<b>354,00</b>	<b>354,00</b>
participation frais (TCCMM)							77,00				<b>77,00</b>	<b>77,00</b>
affiliation de la MGEN 94									279,00		<b>279,00</b>	<b>279,00</b>
subvention 2F gestion ski									90,00		<b>90,00</b>	<b>90,00</b>
subvention 2F AG fédérale											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
intérêts livret A									167,56		<b>167,56</b>	<b>167,56</b>
revente produits golf et entrées au stock			1 172,00							-15,00	<b>1 172,00</b>	<b>1 157,00</b>
<b>total recettes</b>	<b>80,50</b>	<b>0,00</b>	<b>1 307,41</b>	<b>490,83</b>	<b>5 641,91</b>	<b>0,00</b>	<b>462,58</b>	<b>2 137,74</b>	<b>3 659,59</b>	<b>-15,00</b>	<b>13 780,56</b>	<b>13 765,56</b>
<b>transfert et régularisations</b>												
transferts		-58,99				-381,65		440,64			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
régularisations 21-22										-247,00	<b>0,00</b>	<b>-247,00</b>
<b>total transferts</b>	<b>0,00</b>	<b>-58,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-381,65</b>	<b>0,00</b>	<b>440,64</b>	<b>0,00</b>	<b>-247,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-247,00</b>
<b>charges (dépenses)</b>												
licences 2F reversées									3 108,00		<b>3 108,00</b>	<b>3 108,00</b>
prestations versées pour les ateliers					5 976,00		142,00	2 240,00	2 729,24		<b>11 087,24</b>	<b>11 087,24</b>
affiliations versées							26,00		110,00		<b>136,00</b>	<b>136,00</b>
frais de déplacement	256,00			532,71					75,50		<b>864,21</b>	<b>864,21</b>
frais de réception			447,50						12,24		<b>459,74</b>	<b>459,74</b>
frais de compétition							350,00				<b>350,00</b>	<b>350,00</b>
frais de bureau et bancaires			31,98						3,00		<b>34,98</b>	<b>34,98</b>
frais de communication									30,60		<b>30,60</b>	<b>30,60</b>
achat de matériel									90,00		<b>90,00</b>	<b>90,00</b>
achat golf et sorties stock, hors remise			1 172,00								<b>1 172,00</b>	<b>1 172,00</b>
remise revente golf et sorties stock			533,15								<b>533,15</b>	<b>533,15</b>
dépréciation de stock			808,00								<b>808,00</b>	<b>808,00</b>
<b>total dépenses</b>	<b>256,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 992,63</b>	<b>532,71</b>	<b>5 976,00</b>	<b>0,00</b>	<b>518,00</b>	<b>2 240,00</b>	<b>6 158,58</b>	<b>0,00</b>	<b>18 673,92</b>	<b>18 673,92</b>
<b>bilan 2022-2023</b>	<b>-175,50</b>	<b>-58,99</b>	<b>-1 685,22</b>	<b>-41,88</b>	<b>-334,09</b>	<b>-381,65</b>	<b>-55,42</b>	<b>338,38</b>	<b>-2 498,99</b>	<b>-262,00</b>	<b>-4 893,36</b>	<b>-4 908,36</b>
<b>solde au 31/08/2023</b>	<b>56,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2 511,93</b>	<b>226,53</b>	<b>3 021,54</b>	<b>0,00</b>	<b>1 125,38</b>	<b>499,38</b>	<b>1 757,46</b>	<b>-15,00</b>	<b>9 199,02</b>	<b>9 184,02</b>
<b>liquidités (golf)</b>			<b>2 176,03</b>								<b>8 863,12</b>	<b>8 848,12</b>
<b>stock (golf)</b>			<b>335,90</b>								<b>335,90</b>	<b>335,90</b>

visa de la trésorière :



**2FOPEN-94 2022-2023**  
**(compte de résultat global)**

RECETTES		Prévu	21-22	DÉPENSES		Prévu	20-21
<b>licences</b>				<b>licences</b>			
licences perçues 2FOPEN	3 108,00	3800	3744	licences reversées 2FOPEN	3 108,00	3800	3744,00
<b>sous total</b>	<b>3108</b>	<b>3800</b>	<b>3744</b>	<b>sous total</b>	<b>3 108,00</b>	<b>3800</b>	<b>3744</b>
<b>vie des sections</b>				<b>vie des sections</b>			
cotisations aux sections	7 827,00	7675	10952	prestations d'animation des sections	8 358,00	7 300	12 520
rétrocessions lic. 2F	706,00	700	588	affiliations (sections)	26,00	30	24
participation frais de compétition 2F	354,00	355	348	frais de compétition	350,00	400	500
participation tennis-Club Mont-Mesly	77,00	200	266	remise sur revente de produits	533,15	400	661
				frais de réception (sections)	447,50	250	330
				frais de déplacement	788,71	450	553
				frais de bureau et bancaires	31,98	50	33
				dépréciation du stock	808,00	50	97
<b>sous total</b>	<b>8964</b>	<b>8930</b>	<b>12 154</b>	<b>sous total</b>	<b>11 343,34</b>	<b>8930</b>	<b>14 718</b>
<b>vie du comité</b>				<b>vie du comité</b>			
affiliation MGEN 94	279,00	280	286	indemnité retraite Feldenkrais	2729,24		2730
participation 2FOPEN frais gestion ski	90,00	100	234	affiliations (comité)	110,00	110	110
participation frais déplacement AG	0,00	100	81	frais de réception (comité)	12,24	30	16
intérêts livret A	167,56	160	77	frais de déplacement (comité)	75,50	100	158
				frais de bureau et bancaires	3,00	50	0
				frais communication-développement	120,60	350	0
<b>sous total</b>	<b>536,56</b>	<b>640,00</b>	<b>678</b>	<b>sous total</b>	<b>3 050,58</b>	<b>640</b>	<b>3 014</b>
<b>vente de produits de produits (golf)</b>				<b>achat de produits (golf)</b>			
revente d'achats + remise accordée	1 172,00	2000	1752	achat groupé de produits	1 172,00	2000	1752,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 780,56</b>	<b>15 370</b>	<b>18 328</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>18 673,92</b>	<b>15 370</b>	<b>23 228</b>
<b>RÉSULTAT NÉGATIF (EXERCICE 22-23)</b>	<b>4 893,36</b>						
<b>RECETTES+RÉSULTAT</b>	<b>18673,92</b>						

visa de la trésorière :



**2FOPEN-94 2022-2023  
(bilan comptable)**

ACTIF			PASSIF	
en caisse au 31/08/2022			en caisse au 31/08/2023	
compte courant comité	642,23		compte courant comité	187,09
compte courant golf	1 055,10		compte courant golf	661,03
livret A (dont 2.000 € de la section golf)	11 500,00		livret A (dont 1.500 € de la section golf)	8 000,00
<b>total en banque</b>	<b>13 197,33</b>		<b>total en banque</b>	<b>8 848,12</b>
régularisations 2019-20 à déduire	-247,00		correctif (chèque à encaisser)	15,00
<b>total en banque corrigé</b>	<b>12 950,33</b>		<b>total en banque corrigé</b>	<b>8 863,12</b>
valeur du stock	1 142,05		valeur du stock	335,90
FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2022	<b>14 092,38</b>		FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2023	<b>9 199,02</b>
résultat net de l'exercice	-4 893,36			
FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2023	<b>9 199,02</b>			
<b>Le chèque à encaisser figurera au bilan 2023-24 sous la rubrique « régularisations »</b>				

visa de la trésorière : 

**2FOPEN-94 2023-2024**  
**(budget prévisionnel)**

<b>RECETTES</b>		<b>22-23 réel</b>	<b>DÉPENSES</b>		<b>22-23 réel</b>
<b>licences</b>			<b>licences</b>		
licences 2FOPEN (70x29+35x40)	3 430	3 108	licences 2FOPEN	3 430	3 108
<b>vie des sections</b>			<b>vie des sections</b>		
cotisations aux sections (estimé)	8 688	7 827	prestations d'animation (estimé)	8 500	8 358
			frais de déplacement (gym)	500	789
			remise sur produits (golf)	200	533
rétrocessions lic. 2F (connu)	612	706	frais de réception (golf)	250	447
			dépréciation du stock golf	50	13
aide fédérale aux sports (demandé)	250	354	affiliations (plus de tennis/golf)	0	26
participation TCCMM	0	77	frais de compétition (estimé)	0	350
			frais de bureau et frais bancaires	50	32
<b>sous total</b>	<b>9 550</b>	<b>8 964</b>	<b>sous total</b>	<b>9 550</b>	<b>10 548</b>
<b>vie du comité</b>			<b>vie du comité</b>		
affiliation MGEN 94 (connu)	248	279	affiliations à d'autres associations (comité)	110	110
participation frais gestion ski (connu)	102	90	frais de réception (AG)	30	12
participation frais déplacement AG	100	0	frais de déplacement (AG)	100	75
intérêts livret A (estimé raisonblmt)	280	168	frais de bureau et bancaires	50	3
			frais de communication et développement	440	121
<b>sous total</b>	<b>730</b>	<b>537</b>	<b>sous total</b>	<b>730</b>	<b>321</b>
<b>vente de produits de produits (golf)</b>			<b>achat de produits (golf)</b>		
revente d'achats + remise accordée	1 000	1 187	achat groupé de produits	1 000	1 752
<b>recettes séjours</b>			<b>dépenses séjours</b>		
recettes séjours	0	0	dépenses séjours	0	0
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 710</b>	<b>13 796</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>14 710</b>	<b>15 729</b>